

LES ORDONNANCES MACRON

Formation d'actualisation

 OBJECTIFS	INTRA /INTER
<ul style="list-style-type: none">- Découvrir les nouvelles dispositions et maîtriser leur application- Maîtriser les nouvelles règles sur le plan des relations collectives de travail- Connaitre les nouvelles règles en matière de relations individuelles de travail	
 PRÉREQUIS	 DURÉE
<ul style="list-style-type: none">- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis	1 Jour
 PUBLIC	 INTERVENANT
<ul style="list-style-type: none">- Membres titulaires et suppléants du CE / DUP / CSE- Représentants syndicaux et DS	Juriste diplômé en Droit du Travail

PROGRAMME

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La sécurisation des ruptures du contrat de travail par la barémisation des indemnités prud'homales
- L'assouplissement des règles du licenciement
- La rupture conventionnelle collective
- L'action en justice

LE RECOURS À DIVERS MODES DE TRAVAIL

- Les changements relatifs aux CDD
- Les nouvelles règles relatives au télétravail et au travail de nuit
- Le recours au CDI de chantier

LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

- L'institution du Comité social et économique et les mesures transitoires
- L'élection des membres du CSE et les seuils d'effectifs
- La composition du CSE
- L'information-consultation du CSE
- La base de données économiques et sociales (BDES)
- Le recours à l'expertise
- Des nouveautés pour les budgets du CSE
- Le conseil d'entreprise

LES NOUVELLES RÈGLES DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

- Le renforcement de la portée de l'accord d'entreprise
- Les négociations obligatoires
- Le rôle fondamental du DS dans l'entreprise